

UNE EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE & SONORE SUR LES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS

réalisée avec de jeunes adultes ayant vécu des violences intrafamiliales



Est-ce que
je peux
dire ?

du 16 octobre
au 19 novembre 2026

Tribunal judiciaire

Niveau 0

16 place de l'étoile

Clermont-Ferrand

Entrée gratuite et libre

du lundi au vendredi de 8 h à 17 h

Le projet

Est-ce que je peux dire ?

C'est l'histoire de cinq jeunes ayant tous connu un parcours de placement suite à des violences familiales. Ils ont tous fait l'expérience douloureuse d'une confusion entre amour et violence. Là où ils devaient trouver sécurité et protection, les cinq artistes témoins, alors enfants, ont été négligés et maltraités. En transformant leur histoire en œuvre partageable, ils déplacent le silence vers un espace de reconnaissance et de transmission.

La maison constitue le premier monde de l'enfant, ce lieu originel où il apprend à exister, à faire confiance et à trouver sa place. Présentée comme un espace de protection, elle est aussi le lieu où se construisent à la fois les rapports de domination et les processus de mise sous silence.

À travers photographies et témoignages, l'exposition *Est-ce que je peux dire ?* interroge la mémoire des lieux et la manière dont ces espaces continuent d'habiter le présent. Car la violence demeure : elle s'inscrit dans les murs, les objets, les corps, les relations et les silences, bien après les faits.

Ce dispositif ouvre une réflexion sur la sacralisation de la famille, sur les stigmates laissés par les violences et les négligences, sur les non-dits qui les perpétuent, mais aussi sur notre responsabilité collective : comment une société protège-t-elle ses enfants ? Que faisons-nous des histoires que nous refusons d'entendre ?

Une question demeure alors :

« Qu'est-ce que la violence a fait de nous ?
Et nous, qu'allons-nous en faire ? »

Cette exposition a été co-créée avec des jeunes accompagnés
par l'association ALTERIS.

Artiste coordinatrice : **Manon Salmon**

Ce projet a reçu le soutien

de l'État, du Conseil départemental du Puy-de-Dôme
et de la Ville de Clermont-Ferrand.

